



Fédération
des établissements
d'enseignement
privés

Savoir réussir

planification stratégique

2021 - 2024

Défense

Rayonnement

Innovation

Réseautage

Accompagnement

Préambule

À LA FIN DE L'ANNÉE 2019, LES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES ONT ÉTÉ SOLLICITÉS PAR LA FEEP AFIN :

1

d'évaluer la performance de l'organisation dans le déploiement de sa planification stratégique 2016-2021;

2

de nourrir et diriger l'organisation quant à sa planification stratégique 2021-2024.

Les résultats de ce sondage ont été comptabilisés, diffusés, analysés et le travail d'écriture a débuté à l'hiver 2020. Puis la pandémie est arrivée...

Voici donc une version amendée du travail amorcé l'an dernier à pareille date.

La planification stratégique 2021-2024 sera la réponse de la FEEP à l'ère post-pandémie.

Identité

Vision

Être le leader
en éducation au Québec

Mission

La Fédération
représente et soutient ses
établissements membres
face aux enjeux du monde
de l'éducation

Valeurs

Audace, Créativité,
Excellence

axe 1 défense

Enjeu

Assurer le réinvestissement
gouvernemental
dans le réseau privé

Les établissements privés sont entièrement responsables de leurs bâtiments, souvent patrimoniaux, et les communautés religieuses qui en soutenaient plusieurs se sont pour la plupart retirées.

La pandémie a exacerbé des besoins technologiques déjà présents de même que des besoins sanitaires qui nécessitent un réinvestissement important dans les infrastructures. Or, la baisse draconienne des montants alloués par le gouvernement pour la valeur locative des établissements d'enseignement privés depuis 25 ans a entraîné un retard dans les investissements nécessaires. De plus, les établissements privés sont exclus des programmes gouvernementaux pour la mise à niveau des infrastructures (PQI).

Par ailleurs, un boum démographique nécessite la construction de nouvelles écoles, une dépense importante pour l'État. Or, des écoles privées désirent offrir les services éducatifs à ces élèves, ou les offrent déjà, et sont en attente d'un agrément aux fins de subventions, parfois depuis plusieurs années.

Si le nombre d'élèves au privé demeurait stable depuis quelques années, leur pourcentage relatif a diminué au profit de celui du public, augmentant ainsi les coûts du système.

Enfin, toutes les écoles privées, subventionnées ou non, ont eu à faire face aux enjeux financiers que la pandémie a engendrés; il est capital que le réseau reçoive sa part dans les investissements et remboursements gouvernementaux liés à la Covid-19.

PRIORITÉ 1

Défendre le financement global des établissements d'enseignement privés; en particulier, en améliorant le financement de leurs infrastructures, en ouvrant l'accès à l'agrément et en supportant les efforts financiers liés à la pandémie.

axe 1 défense

SUITE

Enjeu

Renforcer l'acceptabilité sociale du financement public du réseau privé

Plusieurs mouvements, politiques, syndicaux et citoyens, dénoncent le manque de mixité scolaire et son impact sur la réussite scolaire des élèves du Québec. Contredites par la recherche, ces prises de parole publiques ont un impact négatif sur l'opinion des citoyens à propos du financement public de l'enseignement privé mettant ainsi beaucoup de pression sur le gouvernement.

La réactivité du réseau privé à la pandémie au printemps 2020 - la continuité et la qualité des services éducatifs ainsi que du suivi et de l'encadrement des élèves - aura mis davantage l'accent sur l'écart entre les deux réseaux. Les demandes d'admission sont d'ailleurs en croissance dans bon nombre des établissements privés depuis. Paradoxalement, le réseau privé devra se défendre encore plus à cause de ses bons résultats.

PRIORITÉ 2

Faire connaître et comprendre le réseau privé; en particulier, déboulonner les mythes afin de favoriser des débats éclairés sur la mixité scolaire et le financement public du réseau.

axe 2 rayonnement

Enjeu

Positionner avantageusement l'école privée dans le monde de l'éducation

Les parents du Québec ne sont pas tous passés par le réseau privé et plusieurs d'entre eux n'ont d'ailleurs pas été scolarisés au Québec. On constate donc leur manque de connaissance quant aux options de services éducatifs accessibles et sur l'enseignement privé en particulier. Pour les mêmes raisons, on observe aussi cette méconnaissance chez les étudiants universitaires en éducation.

Par ailleurs, la pandémie a mis en lumière les besoins des familles et ouvert la voie à différentes possibilités en termes d'enseignement/apprentissage. Elle a également mis l'accent sur les priorités financières des familles et sur leur choix de lieu de résidence. Le réseau de l'enseignement privé doit constamment s'adapter aux nouvelles générations de parents et d'élèves dont les attentes évoluent.

Les établissements privés, en tenant compte de plusieurs facteurs, doivent bien identifier et communiquer leur marque distinctive, leur offre de services et leur promesse aux parents qui leur accordent leur confiance.

PRIORITÉ 3

Promouvoir les bons coups et les avantages du réseau privé auprès de la population en général; des parents et des futurs employés en particulier.

PRIORITÉ 4

Nourrir et animer la réflexion stratégique des écoles privées afin de favoriser leur positionnement à moyen et long termes.

axe 3 innovation

Enjeu

Demeurer leader dans un environnement en changement et renforcer une culture d'innovation dans les écoles

Malgré que l'on puisse penser que le milieu éducatif évolue lentement en général et soit peu innovant, les avancées ont été nombreuses depuis une vingtaine d'années; la société, les élèves et leurs parents ont changé et les milieux scolaires se sont adaptés, du moins partiellement.

La pandémie a cependant été un puissant accélérateur et nous avons tous été à même de constater que les écoles peuvent s'adapter très rapidement lorsque la situation l'exige. La boîte de trésors est ouverte : un retour en arrière n'est maintenant plus possible et un bilan est nécessaire afin de conserver tout le positif que la crise a suscité dans les pratiques, les habitudes, les organisations, etc.

Pour assurer sa pérennité et sa pertinence, le réseau privé doit présenter une offre de services distinctive, innovante et toujours en lien avec ce qui se fait de mieux en éducation dans le monde afin de répondre aux exigences croissantes des familles.

PRIORITÉ 5

Documenter et diffuser les données les plus récentes et les meilleures pratiques en éducation afin de soutenir les écoles privées dans leur développement et leur offre de services distinctive; en particulier en innovation pédagogique, en soutien aux élèves à besoins particuliers et en technopédagogie.

axe 4 réseautage

Enjeu

Accroître le niveau de collaboration entre des établissements autonomes

La recherche est claire : les meilleurs systèmes éducatifs au monde sont constitués d'établissements autonomes mis en réseau. L'autonomie offre l'agilité, le réseau offre la force du nombre, de la collaboration et de la diversité.

La pandémie a resserré très étroitement les liens déjà tissés entre les différents groupes de personnels des établissements. La collaboration, l'entraide, le partage et le soutien entre ces individus ont été des pierres d'assise sur lesquelles les établissements se sont appuyés pour offrir des services éducatifs d'une qualité qui a souvent dépassé les attentes des familles.

Ce niveau de réseautage doit être poursuivi, en qualité et en quantité, au-delà de l'urgence créée par la pandémie.

PRIORITÉ 6

Soutenir et encourager le partage des meilleures pratiques et des leçons apprises, de même que la coordination, l'entraide, le partenariat et le codéveloppement entre les divers acteurs des établissements.

axe 5 accompagnement

Enjeu

Se positionner comme un employeur de choix dans un marché compétitif

Les établissements privés ont le privilège de choisir eux-mêmes leur personnel en adéquation avec leur mission, leur vision et leurs valeurs; c'est déjà un excellent départ. Cependant, la pénurie de main-d'œuvre en éducation est réelle et loin de se résorber.

La pandémie, comme pour le reste, a bouleversé les ressources humaines des établissements. Elle est un écueil additionnel au recrutement puisqu'elle a accéléré des départs. Elle est une révélatrice indéniable de l'importance à accorder au développement professionnel du personnel en mode continu. Elle a également mis en lumière les divers besoins de l'ensemble du personnel scolaire dans l'atteinte de la qualité des services offerts aux élèves.

Les établissements privés doivent bien définir leur marque employeur et développer un plan d'action stratégique pour le recrutement et, surtout, la fidélisation des meilleurs candidats.

PRIORITÉ 7

Soutenir les établissements dans l'atteinte d'une expérience employé optimale dans le réseau privé; en particulier en ce qui a trait au recrutement et à la fidélisation, à la santé mentale et physique et à la formation continue du personnel.

axe 5 accompagnement

SUIITE

Enjeu

Stabiliser les postes de directions générales

La moyenne d'expérience dans le poste de direction générale des établissements privés est passée sous le chiffre inquiétant de « 5 ans » et la barre imaginaire des trois premières années semble difficile à franchir. Or, la constance dans ce poste contribue au développement de compétences et d'expertises, au sentiment d'efficacité et de bonheur au travail et assure la pérennité des établissements.

La pandémie n'a été qu'un révélateur parmi d'autres de la complexité et de la lourdeur de la tâche des directions générales; particulièrement dans les plus petites écoles où la direction doit cumuler plusieurs fonctions.

Il est primordial pour la gouvernance des établissements d'accorder temps et énergie à leur direction générale.

PRIORITÉ 8

Soutenir les directions générales afin d'optimiser leur expérience, maximiser leur performance et leur stabilité en poste; en particulier par l'accompagnement personnalisé, le développement professionnel et le maintien d'une saine gouvernance.



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS
1940 BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST | MONTRÉAL (QUÉBEC) H2B 1S2

feep.qc.ca